

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12 septembre 2024

### GUIREC GRAND-CLEMENT ÉLU NOUVEAU PRESIDENT DE LA BRANCHE MOBILITÉ PARTAGÉE DE MOBILIANS

**A l'issue du bureau national du métier de la mobilité partagée représentant les entreprises de la location de véhicules de courte durée, Guirec Grand-Clément a été élu, ce 12 septembre 2024, président de la branche.**

Guirec Grand-Clément, Directeur Général d'Enterprise Mobility – France, succède à Jean-Philippe Doyen comme président de la branche mobilité partagée. Celle-ci regroupe les entreprises de la location de véhicules de courte durée.

Guirec Grand-Clément possède une grande expertise du secteur de la location de voiture et a précédemment occupé différents postes à responsabilité dans l'industrie avant de rejoindre Enterprise en tant que directeur des ventes EMEA en 2013. Depuis février 2018, il occupait le poste de directeur des opérations avant d'être nommé vice-président directeur général d'Enterprise Mobility France en décembre 2021.

Sous son impulsion, la branche française de la société s'est fortement développée avec des investissements importants qui ont permis une extension du réseau d'agences détenues en propre par Enterprise dans toute la France métropolitaine.

Guirec Grand-Clément était déjà très impliqué au sein de la branche en tant que Vice-Président des chaînes internationales de location de courte durée au sein de Mobilians depuis 2020 et joue également un rôle actif auprès des fédérations représentant Enterprise en France, notamment en tant que membre du bureau de la Fédération Nationale des Loueurs de Véhicules (FNLV).

A cette occasion, Mobilians souhaite souligner le travail remarquable effectué par Jean-Philippe Doyen. En poste depuis 2020, il a joué un rôle prépondérant dans la gestion de la crise liée à la COVID-19 pour la branche, assurant la continuité des activités et le soutien aux entreprises membres dans une période de turbulences sans précédent.

Jean-Philippe Doyen a également contribué de manière significative à faire entendre la voix de la profession lors de l'examen de la proposition de loi sur le verdissement des flottes, défendant les intérêts des entreprises du secteur face à des enjeux réglementaires et environnementaux de plus en plus exigeants.



## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.